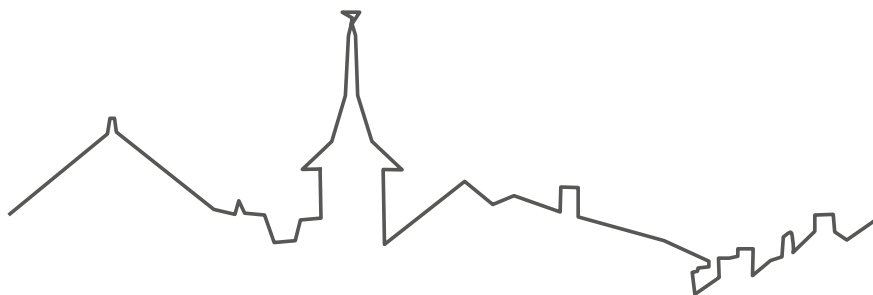


Bougy-Villars, septembre 2026

BOUGY-VILLARS



BODZ'INFO



INVITATION AU PROCHAIN CONSEIL GENERAL

Par la présente, nous avons le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance du Conseil général à la Maison Bodzérane :

Mardi 6 octobre 2026 à 20h00

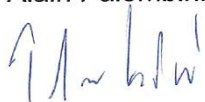
Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 juin 2026
3. Approbation du procès-verbal de l'installation des autorités communale et du Conseil général du 29 juin 2026
4. Assermentations / Démissions
5. Communications du Président
6. Communications de la Municipalité
7. Communication des commissions de «Recours», «ASSAGIE», «SIDEPA/AIEE», «SIDERE», «SDIS».
8. **Elections** : 1 membre scrutateur/trice du bureau du Conseil général
1 membre suppléant/e délégué/e à l'AIEE
1 membre suppléant/e délégué/e au SIDERE
9. Préavis municipal n° 04/2026 - Relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2027
10. Préavis municipal n° 05/2026 - Autorisations générales pour la législature 2026-2031
11. Divers et propositions individuelles

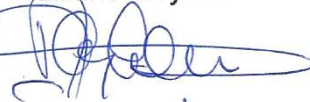
Afin de vous permettre de préparer cette séance, nous vous invitons à prendre connaissance du procès-verbal de la dernière assemblée, ainsi que des préavis municipaux, disponibles sur le site internet communal www.bougy-villars.ch, onglet : « Autorités – Conseil général ».

Pour le Bureau du Conseil général :

Le Président
Alain Palombini



La Secrétaire
Liliane Meylan



Pour rappel, les séances du Conseil général sont ouvertes au public, toutefois seuls les membres des Autorités ont droit à l'intervention et à la parole.



A la fin du Conseil général, un apéritif sera offert



INFO POLICE-POPULATION

Sécurité des enfants sur le trajet scolaire

Avec la fin des vacances, la vie reprend son cours, à commencer par la rentrée de classes. Celle-ci implique une présence accrue des enfants dans l'espace public, plus particulièrement sur les trottoirs, les passages piétons et les zones à proximité des écoles.

Les conductrices et conducteurs doivent ainsi faire preuve d'une vigilance accrue et adapter leur conduite. Les parents ont également une responsabilité vis-à-vis de leurs enfants : celle d'apprendre les bons comportements sur la route pour limiter les risques d'accidents.

Lutte contre le harcèlement entre élèves

Le harcèlement ou l'intimidation entre élèves peut prendre la forme de moqueries, insultes, humiliations, rumeurs, chantages, menaces, rejet, isolement et violences physiques. Il cause de réelles souffrances, contrairement à l'idée qu'il s'agit simplement de blagues.

Qu'est-ce que le harcèlement entre élèves ?

Le harcèlement entre élèves implique des violences répétées, souvent perpétrées en groupe, contre une victime qui ne peut pas se défendre. Le groupe n'est pas uniforme, mais est souvent uni par la pression à la conformité. Un déséquilibre de pouvoir empêche la victime de se défendre.

Qu'est-ce que le cyberharcèlement entre élèves ?

Il consiste en une forme de harcèlement exercée à travers les médias numériques. L'enfant peut donc en être victime partout, à tout moment. Ces médias augmentent la possibilité de diffuser des moqueries et des insultes. La victime perd ainsi rapidement le contrôle de son image. Le cyberharcèlement entre élèves laisse des traces puisqu'il est commis en ligne, facilitant ainsi l'identification des auteurs et auteures.

Que faire si mon enfant se fait harceler ?

Que votre enfant soit victime, auteure ou auteur ou alors témoin, veillez à :

- **Parler avec votre enfant** dès les premiers signes de harcèlement entre élèves et à l'encourager à rapporter les faits.
- Rappeler les **règles de comportement** à adopter à l'école et en société.
- **Contactez l'école** si nécessaire et en informer votre enfant.
- **Éviter de contacter directement** les victimes, auteures ou auteurs, témoins ou leurs parents.
- **Consulter des personnes spécialisées** si votre enfant demande de l'aide ou en a ressenti le besoin.

En cas d'urgence, appeler le 143 (aide pour adultes par téléphone), le 147 (aide pour jeunes par téléphone) ou le 117 (police) !

LE POSTE MOBILE

LA GENDARMERIE À VOTRE PORTE

La **présence régulière** du poste mobile avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal renforce la sécurité publique et offre aux citoyens les services d'un poste de Gendarmerie comme la prise d'une plainte, l'annonce d'une perte de documents officiels, des conseils de prévention, etc.

POSTE MOBILE 1

079 220 24 72

POSTE MOBILE 2

079 808 50 18

poste-mobile.gdm@vd.ch

BOUGY-VILLARS

samedi 10 octobre 2026

L'après-midi

Poste mobile 1 / Signal

CURAGE CANALISATIONS - CAMPAGNE 2026

En raison des restrictions d'eau cet été, le curage prévu en juillet n'a pas pu être effectué. La Société Künzli procédera au curage des canalisations dans le secteur communal ouest signalé en gras ci-dessous **du 30 septembre au 2 octobre**.

Les personnes intéressées à faire curer leurs canalisations privées peuvent s'adresser à cette société (tel : 021 825 34 34 – info@kunzli.ch)



GENDARMERIE - DEMANDEZ UNE ANALYSE POUR LA PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

La Police cantonale vaudoise vous offre la possibilité de faire effectuer une analyse sécuritaire de votre habitation, entreprise ou institution dans le cadre de la prévention des cambriolages.

Un chargé de prévention de la Division prévention criminalité se rend sur place et procède à :

- Une analyse de vos habitudes en matière de prévention des cambriolages
- Un contrôle général de votre bien et de ses voies d'accès
- Un conseil en matière de mesures organisationnelles (bons comportements à adopter), mécaniques (obstacles physiques) et électroniques (alarmes) afin de sécuriser votre bien et ses voies d'accès.

Quelles sont les conditions à remplir ?

Prestation exclusivement délivrée aux citoyens, entreprises et institutions du canton de Vaud.

Comment procéder ?

Vous pouvez écrire un courriel à la Division prévention de la criminalité afin que le chargé de prévention de votre région prenne contact avec vous pour fixer un rendez-vous.

Veuillez indiquer : votre numéro de téléphone ; l'adresse du bâtiment à analyser : le type de bâtiment à analyser (villa, appartement, entreprise, institution, etc.)

Adresse : [prevention.criminalite\(at\)vd.ch](mailto:prevention.criminalite(at)vd.ch)

FEUX EN PLEIN AIR

Dans le canton de Vaud, les feux en plein air sont strictement réglementés. L'incinération de déchets en plein air est en principe interdite, car elle représente une source significative d'émissions de particules fines dans l'air. Les déchets végétaux doivent en principe être valorisés (compostage, broyage, etc.).

Dans certaines situations exceptionnelles (par exemple pour des raisons sanitaires ou liées à la nature), une autorisation peut être délivrée par le Canton (Direction générale de l'environnement).

Les demandes d'autorisation de feu en plein air doivent ainsi être déposées sur le portail de la cyberadministration du site de l'Etat de Vaud (www.vd.ch/prestation/demander-une-autorisation-de-feu-en-plein-air-de-dechets-vegetaux/)



En cas d'obtention de l'autorisation, il est ensuite indispensable de l'annoncer au Centre de Traitement des Alarmes (CTA) du canton de Vaud, ceci le jour du feu. Le non-respect de cette annonce peut entraîner la mobilisation des pompiers et engendrer des coûts d'intervention à la charge du responsable du feu ou du propriétaire du terrain qui sera également dénoncé à la Préfecture.

Contact du Centre de Traitement des Alarmes (CTA) : cta@eca-vaud.ch – 021 213 20 01

Rappel en cas de feu non-contrôlé : appelez immédiatement le 118 !



FETE NATIONALE – BRUNCH DU 1^{er} AOÛT

La traditionnelle fête du 1^{er} août s'est à nouveau déroulée dans la cour de la magnifique Ferme de la Gingine, sous un soleil radieux.

Une cinquantaine de personnes ont fait le déplacement jusqu'au « Grütli de Bougy » pour écouter le message délivré par les Autorités communales en compagnie de l'orateur du jour, Monsieur Sergei Aschwanden, député cantonal et médaillé de bronze olympique de judo.

Monsieur Aschwanden est à l'origine d'une motion déposée au Grand Conseil vaudois le 19 mai 2026, demandant au Canton de financer la rénovation de la piscine du Gymnase d'Etoy, fermée depuis décembre 2025.

Le Canton prévoit désormais une remise en service pour l'été 2027.

Dans ce contexte, Monsieur Aschwanden a rappelé l'importance des infrastructures sportives et a souligné le rôle essentiel du sport dans le développement et le bien-être de la jeunesse.



Monsieur Florent Morandi a ensuite donné lecture du Pacte fédéral de 1291, texte fondateur de la Confédération suisse.

Cette lecture traditionnelle de la fête nationale est ainsi l'occasion de rappeler les valeurs de solidarité et d'entraide au cœur de la fondation de la Suisse.



**DU 7 OCTOBRE 2026
AU 31 MARS 2027**

*Viens quand tu veux,
pars quand tu veux*

Sport Libre

Essertines-sur-Rolle

Salle de Gym

Groupe
What's App :



Contact :
079 159 36 45

**Tous les
mercredis**

17h-19h

**Pour les
14-20 ans**

**Gratuit, sans
inscription**

Projet proposé par :



Commune
d'Essertines-sur-Rolle

Avec la participation de :



Bougy-Villars



Féchy



Gilly



Gimel



Mont-sur-Rolle



Perroy



St-Oyens



Tartegnin

YOGA

VINYASA - HATHA FLOW
YIN - YOGA S/CHAISE
BOUGY-VILLARS



Contact

+41 79 310 02 66

MCYOGACOACH@GMAIL.COM

COURS PRIVÉS & EN LIGNE
SUR DEMANDE

Bougy-Villars

MAISON BODZÉRANE,
SALLE COMMUNALE,
GRAND'RUE,
1172 BOUGY-VILLARS.

Mardi Bougy-Villars

- 16H00 - 17H00 🧘 S/🪑
- 18H00 - 19H15 🧘 FLOW
- 19H30 - 8H30 🧘 YIN 🌀

Vendredi Bougy-Villars

- 8H45 - 10H00 🧘 FLOW

Cours CHF 25.-

Prenez soin de vous,
de l'intérieur comme à l'extérieur



ATELIER YOGA & Nutrition

IMMUNITÉ BOOSTER

un atelier pour cultiver votre énergie



DATE

3 octobre



HORAIRES

9h30 à 12h30



LIEU

Maison Bodzérane
gd-rue 1172
Bougy-Villars



PLACES
LIMITÉES

Reservez la
votre !

MC
YOGA COACH

Fanny
naturopathe



AU PROGRAMME



YOGA, MÉDITATION & BAIN SONORE

Une pratique douce et énergisante
pour se recentrer et libérer
les tensions.



NATUROPATHIES DE SAISON

Conseils et astuces pour préparer
son corps à la saison froide.



ATELIER NUTRITION

Ensemble nous préparons
un mélange d'épices pour
chaî latte et partagerons
un snack cent pour cent
naturel.

TARIF : CHF 70.-

RÉDUCTION ÉTUDIANTE : CHF 10.-

INFOS & RÉSERVATIONS

☎ 079 310 02 66



19h à 20h

Les Jeudis

BOUGY-VILLARS

ZUMBA®

Pam 076.243.92.26



Un immense merci à vous !

La Municipalité, la belle équipe de l'Auberge de Bougy, les vignerons du village, Monsieur Sébastien Meylan, Messieurs Georges-Claude et Claude Blanchard, le Domaine de Fischer, pour leur disponibilité et leur soutien. Monsieur Florent Morandi et Madame Marie-Claude Liang pour leur aide. Sans oublier Ignacio Delgado dans le groupe d'organisation, Momo et ses délicieuses crêpes. Enfin et surtout, à vous les bénévoles qui ont œuvré sans relâche durant les festivités du 31 juillet, 1^{er} août, 2 août lors du passage au village du Tour de France Féminin, ainsi qu'à l'occasion de la journée des 10 ans de Bougy-Bouge le 22 août 2026.

Les fêtes de l'été et les 10 ans de Bougy-Bouge sont derrière nous et c'est le bon moment de vous exprimer toute notre gratitude.

Merci d'avoir donné de votre temps, de votre énergie. Votre précieux soutien durant les préparations, l'installation des différents stands d'animations, la mise en place des décorations, soit autour de l'église ou au Cœur du Village, sans oublier les rangements. Vous avez répondu présent afin que ces événements puissent se réaliser et devenir des instants inoubliables.

Merci également aux artistes : vous nous avez fait chanter et rappeler notre beau folklore suisse, puis vous nous avez fait voyager avec vos envoûtantes mélodies celtes au son des flûtes, du violon et des guitares, ensuite un duo de charme, qui nous a fait danser et virevolter tout au long de la soirée, enfin pour finir un groupe de rock à la musique endiablée, vous avez clos cette magnifique journée.

Enfin merci à vous les habitantes et habitants de Bougy, par votre présence, vous nous avez offert lors de ces journées de fêtes, de beaux et précieux souvenirs.

Le temps consacré dans la préparation d'un événement est toujours source de stress, mais vous étiez là pour nous épauler, vous nous avez offert votre précieuse aide, vos conseils, vos idées, vos véhicules, toutes ces petites choses que l'on ne voit pas toujours, sachez-le, ont été d'un grand soutien.

Au nom de toute l'équipe de Bougy-Bouge nous vous remercions sincèrement de votre précieuse collaboration, avec vous, nous avons pu offrir une belle palette de couleurs à tous ces événements.

Le Comité de Bougy-Bouge – Sabrina Scardua, Monique Demierre, Marianne Wurlod





Société de tir « Le Signal » Saubraz-Bougy

Des installations de pointe au service de la tradition

L'année 2026 restera une étape importante dans l'histoire de notre société. Après de nombreux mois de préparation, de démarches administratives, de travaux et d'investissement personnel, nos installations de tir ont été entièrement rénovées et modernisées.

Le projet n'a pas toujours été simple à mener, mais grâce à l'engagement remarquable de nos membres et du soutien précieux des Municipalités de Bougy-Villars et Saubraz, nous disposons aujourd'hui d'une infrastructure de dernière génération, à la pointe de la technologie.

Je tiens à adresser un immense merci à toutes les personnes qui ont consacré du temps, de l'énergie et leur savoir-faire à cette réalisation. Sans leur engagement, ce projet n'aurait tout simplement pas vu le jour.

L'inauguration de nos nouvelles cibles électroniques ce printemps, à l'occasion du Tir du Signal, a rencontré un magnifique succès. Dans une ambiance conviviale et en toute sécurité, 146 tireuses et tireurs se sont affrontés tout au long de la manifestation. Nos remerciements vont également à nos nombreux sponsors et donateurs dont le soutien a été précieux.

Désormais équipés d'infrastructures modernes, nous souhaitons surtout partager notre passion et accueillir de nouvelles personnes afin d'assurer la pérennité de notre société et de nos traditions. C'est pourquoi nous lançons un appel à toutes les personnes intéressées par le tir sportif ou simplement curieuses de découvrir cette activité. Une initiation est toujours possible et nous nous ferons un plaisir de vous accueillir. Vous trouverez mes coordonnées sur notre site internet : www.tirlesignal.ch.

La relève du Signal se porte bien ! Nos jeunes tireurs ont en effet réalisé de très belles performances tout au long de la saison. Au Tournoi Junior de printemps, l'équipe du Signal s'est hissée à une excellente 3e place sur 28 groupes. En individuel, Eliott Ayer s'est particulièrement distingué en décrochant le titre de Roi du tir et de Champion vaudois.

Lors des rencontres NE/VD, le binôme formé par Eliott Ayer et Jonathan Maillard s'est également illustré en décrochant une belle 4e place au classement général (sur 24 binômes), tout en terminant 1er binôme vaudois.

La saison s'est poursuivie sur cette belle lancée lors du Tournoi Junior d'automne, avec une 4e place pour Eliott Ayer et une 14e place pour Julien Val. Ces résultats leur permettent de poursuivre l'aventure au niveau romand, puisqu'ils auront le plaisir de représenter le canton de Vaud lors de la finale du Championnat romand à Viège.

De beaux résultats qui illustrent le travail accompli par nos jeunes et leurs moniteurs, et qui, nous l'espérons, donneront envie à d'autres jeunes de découvrir le tir sportif.

Nous recherchons également un ou deux jeunes tireurs pour rejoindre nos cours de la saison 2027. Ces formations s'adressent aux jeunes de 15 à 20 ans souhaitant découvrir le tir sportif dans un cadre sérieux, encadré et sécurisé. Toutes les informations et coordonnées sont disponibles sur notre site internet.

Fabrice Ayer

Président de la Société de tir « Le Signal » Saubraz-Bougy





MAISON
BLANCHARD

BOUGY - VILLARS

Vins artisanaux
cultivés dans le
respect de la terre



Maison Blanchard
Grand Rue 23
CH-1172 Bougy-Villars

maison-blanchard.ch